


QUESTIONS CLÉS : Pour une bonne organisation de votre Opération Paquets Cadeaux en magasin


Pour ne rien oublier, voici quelques **suggestions de questions à poser au responsable du magasin** pour organiser au mieux votre Opération Paquets Cadeaux en faveur de Handicap International.

Dates / horaires

- Quels sont les jours auxquels le magasin souhaite que vous soyez présents pour proposer l'emballage des cadeaux ?
- En cette période, quels sont les horaires d'ouverture du magasin ?
- Le magasin propose-t-il que vous soyez présents sur l'ensemble des plages horaires ou à certains créneaux (en fonction des pics de fréquentation) ?


Formalités administratives

- Quels documents vous demande de produire le magasin (justificatif de votre statut de bénévole, **attestation d'assurance**  ...) ?
- Le magasin demande-t-il de signer une convention pour officialiser / cadrer la collaboration ?

 *En effet, certains magasins émettent le souhait d'avoir un document officiel cadrant la collaboration et la présence dans leurs locaux. Si tel est le cas, **merci de nous transmettre le modèle afin que nous puissions le remplir et le signer.***


Contact privilégié

- Qui est votre contact privilégié au sein du magasin et qui sera présent en magasin le(s) jour(s) de l'Opération Paquets Cadeaux ?


 *En effet, avoir un **contact unique** auquel vous référer en cas de questions peut être une approche pratique et efficace tant pour le magasin que pour votre équipe de bénévoles.*

Bénévoles

- Combien de bénévoles peuvent être présents sur le stand ?

 *Au vu de son expérience, le responsable du magasin pourra vous donner une idée du nombre de bénévoles dont vous pourriez avoir besoin sur le stand en semaine et en week-end, n'hésitez donc pas à lui demander conseil !*

- Le magasin accepte-t-il la présence de **bénévoles mineurs** (bien entendu avec autorisations parentales et encadrement par un bénévole majeur) ?

 *Il est possible que pour des questions d'assurance, le magasin ne souhaite pas accueillir de bénévoles mineurs. N'hésitez donc pas à poser la question si vous comptez des bénévoles mineurs dans votre équipe.*

Emplacement

- Quel emplacement vous est réservé ?

 N'oubliez pas que l'emplacement doit être **suffisamment bien situé** pour vous permettre de réussir l'opération et **suffisamment spacieux** pour accueillir les membres de votre équipe.

- Quelle information est-il possible d'afficher ? (Affiches A3, A4 ...)


A voir en fonction de la décoration commerciale du magasin généralement assez chargée en période de fêtes...

- Est-il possible de diffuser une annonce audio en magasin ?

Certains magasins disposent en effet d'un micro à l'accueil. Un bon moyen de mettre en avant votre opération par le biais d'une annonce.

Matériel / logistique

- Le magasin vous fournit-il le matériel nécessaire pour réaliser votre opération ? (papiers cadeaux, scotch, ciseaux, stylos, tables et chaises...)

 N'oubliez pas que Handicap International ne pourra pas vous rembourser les frais engagés dans cette opération. Aussi, **assurez-vous que le magasin vous fournisse bien tout ce dont vous avez besoin**, en quantité suffisante.



- Pouvez-vous garder le stand tel quel d'un jour sur l'autre ? Ou bien vous faudra-t-il le démonter après chaque fin de journée ? S'il n'est pas possible de laisser le stand en l'état, voyez avec le magasin où vous pouvez déposer votre matériel.

Fonds collectés

- Vous est-il possible de mettre l'argent rassemblé dans le coffre-fort du magasin le soir afin d'éviter de transporter du liquide avec vous en fin de journée ?

 Pensez à vous organiser en fonction pour le ramassage des fonds.

- Avez-vous la possibilité d'échanger votre monnaie contre des billets par l'intermédiaire du magasin ?

 Cela pourrait faciliter le calcul du montant de la collecte à la fin de l'opération ainsi que les différents dépôts en banque, tel qu'indiqué dans la **procédure de remontée des fonds** .

Pratique

- Les toilettes peuvent-elles être accessibles tout au long de la journée aux bénévoles participants à l'opération ?
- La salle de repos des salariés peut-elle être mise à votre disposition ?
- Un vestiaire est-il disponible pour déposer vos affaires personnelles (sacs, manteaux ...) ?